

ANNONCES :

La ligne ou son espace :
Valais 20 cts. - Suisse 25 cts.
Etranger 30 cts.
Réclames : 50 cts. la ligne
Minimum pour les annonces : 1 franc

Les annonces et réclames
sont reçues exclusivement par
la Société Publicitas S. A.,
Sion, Lausanne, Genève, Mon-
troux, Fribourg, etc., et au Bureau
du Journal.

NOUVELLISTE VALAISAN

PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ABONNEMENTS :

Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin 8.- 4.50 2.50
Avec Bulletin 12.- 6.50 3.50

Etranger : Port en sus

Rédaction, Administration
ST-MAURICE

Téléphone 8

Compte de Chèque postal 11 c 274

**Nouveaux faits connus
Mercredi à midi**

La question romaine revient sur l'eau. On assure que des négociations officieuses et discrètes sont engagées entre le Vatican et le Quirinal.

Une insurrection a éclaté au Portugal. Les insurgés auraient constitué un gouvernement séparatiste à Porto.

L'Italie et le Japon se sont joints à l'Angleterre et à l'Amérique pour adopter les mesures de protection de leurs nationaux en Chine.

PAR LA TANGENTE

Nous devons quelques mots de réponse à M. Gabbud qui, dans les entrefilets et les articles qu'il sème au *Confédéré* sous prétexte de défendre la tolérance et la liberté religieuses, s'en montrent au fond le plus cruel adversaire.

Vendredi dernier encore, il s'écriait, reprenant un vieux mot de Gambetta, regretté dans la suite : *le cléricalisme, voilà l'ennemi !*

Mais une exclamation et un cri ne prouvent rien.

Passant, à vol d'oiseau, une revue des événements politiques, extérieurs et intérieurs, qui, dans un grand nombre de pays ont amené ou ramené les catholiques au gouvernement, nous avions demandé, d'une manière générale et sans nous adresser spécialement au *Confédéré*, si ces hommes d'Etat se révélaient, dans l'exercice du pouvoir, des hommes d'une secte avec tous les défauts que l'on prête généralement au cléricalisme politique ?

La question était précise. On pouvait y répondre ou non.

M. Gabbud a pris la tangente, ayant l'obsession des hûchers et des autodafés du Moyen-Age.

Voyons, mon cher confrère, quand on a la prétention d'être un démocrate fougueux et un progressiste sincère, qu'aucune nouveauté ne rebute ni n'épouvante — et nous sommes également de ceux-là — on doit pourtant reconnaître que l'on a fait du chemin depuis la longue période qui embrasse dix siècles pour finir au quinzième.

La vision que vous avez des hommes d'Etat catholiques remonte à cette période. Vous ne savez de l'Eglise et vous n'en voulez connaître que l'Inquisition.

C'est aussi probant et aussi juste que si nous jugions le radicalisme suisse sur les événements sanglants de Lucerne et du Tessin où des chefs conservateurs furent assassinés.

Le Moyen-Age, qui a eu de la grandeur, mais aussi des taches, doit être discuté dans son ensemble. Nous voulons bien entreprendre cette étude lorsque l'actualité politique chômera.

Mais, de grâce, nous vivons au vingtième siècle. Un esprit positif et lucide rejette le cauchemar du péril clérical et se débarrasse de préventions et de rancunes archaïques qui brident la liberté de son jugement.

Monseigneur Seippel, donc un prêtre, en Autriche, le Dr Marx en Allemagne, M. Jaspar en Belgique, sont des hommes d'Etat catholiques.

Est-ce que M. Gabbud les range au nombre de ces magistrats qui, *pour bien administrer un pays n'ont jamais prêté l'oreille aux passions de secte et de chapelle ?*

Si c'est là sa pensée, il rend un hommage mérité, bien qu'enveloppé et obscurci, à des conservateurs-progressistes qui, au pouvoir, ont restauré l'ordre et les finances dans leur pays, assuré l'intégrité dans la justice, l'impartialité dans l'administration, le respect de la religion, la liberté du travail et même sauvé le principe de la propriété.

Nous sommes, alors, pleinement d'accord avec lui.

Est-ce que, par contre, M. Gabbud veut laisser entendre que les hommes d'Etat catholiques actuellement en fonction ont dû abandonner les vues de l'Eglise pour appliquer les points du programme dont nous eussions pu allonger la liste ?

Dans ce cas, nous élèverions une protestation énergique, les premiers ministres d'Autriche, d'Allemagne et de Belgique n'ayant cessé, au Pouvoir, comme dans les rangs, d'être des fidèles en parfaite communion avec l'Eglise, tout en rendant de grands services à leur pays.

Que nos adversaires, de bonne foi, veuillent bien nous croire. Loin de renfermer les hommes politiques dans un idéal étroit et sectaire, l'Eglise catholique leur enseigne, au contraire, qu'ils doivent gouverner pour tout le monde, sans distinction comme sans préférence, parce que le gouvernement est une tutelle commune, et qu'il ment à sa fonction s'il est la tyrannie d'une secte ou d'un parti.

Ch. Saint-Maurice.

ECHOS DE PARTOUT

Machine à nettoyer les wagons. — Mais oui... une machine à nettoyer les wagons. Elle se trouve presque au dessous du pont de chemin de fer dit « de la Liberté » à Charenton, soit, comme l'annonce un énorme écriteau, à 3 kilomètres de Paris.

Aussi bien de ce pont, chacun peut-il la voir fonctionner. Dressées verticalement au long d'une voie ferrée, quatre hautes brosses cylindriques faisant face à quatre autres brosses semblables placées de même façon de l'autre côté de cette voie. Au-dessus de ces huit brosses, une sorte de plafond formant comme un petit tunnel. Au milieu de la voie, une cuve avec un long caniveau central grillé qui va servir à l'écoulement des eaux. Car, en même temps que les brosses tourneront, elles lanceront une multitude confondue de petits jets d'eau froide.

Enfin, ces brosses sont en réalité des axes entourés de peaux, uniquement de peaux flottantes, des peaux de chamois.

Mais voici le septième train qui depuis une heure et demie va s'engager entre les brosses. Une locomotive spéciale, de manœuvre, toujours conduite par le même mécanicien spécialisé dans cette besogne, le fait avancer à reculons, à peine à la vitesse d'un homme au pas. Aucun arrêt ne sera nécessaire... La seule précaution préalable a été de fermer toutes les glaces des wagons...

A l'instant précis où le train pénètre dans le petit tunnel, les brosses se mettent à trépigner, à cracher sur le seul défilé d'un seul homme placé dans une cabine voisine... et elles cesseront de s'agiter à la minute exacte où tous les wagons auront défilé. A cette minute-là, le train sera nettoyé sur toutes ses faces (sauf celle d'en dessous) et il ne restera plus que les cuivres à faire.

Cette machine à nettoyer les wagons est la première qui soit mise en service en France. On ne croit pas qu'il en existe d'analogues à l'étranger. Elle remplace trois équipes de 80 personnes chacune.

Historique d'un chien fidèle. — Il y a deux ans, un invalide de guerre s'établit dans un village des Ardennes, près de Neufchâteau (Belgique) pour y refaire sa santé. Il s'installa dans un coin perdu et y vécut. Las d'être seul, il résolut d'acheter un chien.

L'invalide vécut encore sept mois dans la compagnie de son chien dont il avait fait son ami. Au bout de ce temps, le jeune

homme mourut et fut enterré au cimetière du village. Son chien fut confié à un ami. La bonne bête prit la fuite et finit par découvrir la tombe de son maître. Depuis ce jour, le chien est entretenu par la commune. Il va tous les jours au cimetière monter la garde sur la tombe du disparu ; ni la pluie, ni la gelée ni le soleil ne le font déguerpir.

Femme bandit. — On mande de Vermilion (South Dakota) :

La poursuite mouvementée d'une femme bandit aux cheveux coupés, a fait sensation dans la petite ville paisible de Vermilion. Ce malfaiteur d'une espèce encore rare n'opposa d'ailleurs qu'une bien faible résistance aux quelques poignes vigoureuses qui se saisirent de sa personne.

C'était une jeune étudiante de la ville, Marion Meyers, âgée de 19 ans qui voulait, sans aucun complice, s'attaquer au coffre-fort de la First National Bank.

Interrogée par le commissaire de police, elle déclara qu'elle voulait à tout prix se procurer de l'argent pour poursuivre ses études à l'Université de South Dakota.

« Mes parents n'ont pas assez d'argent pour me laisser au collège, et je ne pouvais me faire à l'idée de le quitter bientôt... Maintenant, de toute façon, je crois que c'est bien fini. »

Quelques généreux habitants ont offert de venir en aide à la jeune fille et, en raison de sa jeunesse, elle sera relâchée après une verte sermon.

Responsabilité médicale. — Un intéressant procès de responsabilité médicale vient d'être jugé par la Ire chambre civile de la cour d'appel de Nancy.

Souffrant de douleurs très vives à la jambe gauche, un négociant, M. Boulanger, alla, en mars 1923, trouver son médecin habituel, qui diagnostiqua un rhumatisme. Quelque temps après, un phlegmon se déclara. Une opération chirurgicale fut pratiquée, le 10 mai 1923, par le docteur, qui fit, dans la jambe gauche de M. Boulanger, une large et profonde incision, où il plaça plusieurs drains en caoutchouc.

Les phlegmons, néanmoins, continuaient à se multiplier, entraînant une abondante suppuration, et, aux questions que M. Boulanger lui posait, le praticien répondait que la cause de ces abcès était le mauvais état général.

Soudain, le 15 mars 1924, l'extrémité d'un corps étranger apparut à la surface de la plaie. C'était un des drains en caoutchouc oublié par le médecin lors de la première opération, le 10 mai 1923, et qui avait entretenu et aggravé l'infection. Le drain fut extrait. Une semaine après, M. Boulanger était sur pied ; mais il assigna son médecin devant le tribunal civil d'Epinal en 30,000 fr. de dommages-intérêts, faisant valoir qu'il s'était trouvé immobilisé pendant huit mois par suite de la négligence du docteur et qu'il avait dû subir deux opérations supplémentaires.

Après une expertise confiée à trois professeurs de la Faculté de médecine de Nancy, le tribunal d'Epinal, retenant dans son jugement une faute professionnelle du médecin, alloua 12,000 francs de dommages-intérêts au négociant. Le docteur ayant fait appel de cette décision, l'affaire fut portée devant la cour de Nancy, qui vient de conclure que le médecin avait commis la grave imprudence de ne pas vérifier si le drain qu'il enlevait avait la longueur normale et si son extrémité était taillée en biseau ; qu'une telle vérification, même très rapide, lui eût notamment révélé que le drain n'était pas complet, que son extrémité s'était détachée et qu'elle était restée dans la plaie. En conséquence, l'arrêt de la cour a confirmé le jugement d'Epinal.

La plantation du café au Brésil. — L'Etat de Saint-Paul vient de célébrer par des fêtes données sur tout son territoire le deuxième centenaire de la plantation des cafés au Brésil.

Une plaque commémorative a été apposée à Campinas, où la première plantation fut établie.

L'homme le plus riche du monde. — A l'occasion d'une action en recouvrement de taxes intentée par le Trésor américain à un groupe d'obligataires des entreprises Ford, il a été révélé que la fortune personnelle de M. Henry Ford s'élève à plus de deux milliards de dollars.

Un ancien directeur de la vente des manufactures Ford a déclaré au cours des débats que M. Ford pourrait, sans inconvénient, vendre ses automobiles à prix coûtant, car la seule vente des pièces déta-

chées lui permettrait de réaliser des bénéfices énormes.

La population de Paris. — Paris compte actuellement 2,871,429 habitants, dont 293 mille 442 étrangers. Le total pour le département de la Seine, est de 4,628,637 habitants.

Ces chiffres marquent pour Paris une diminution de 35,043 habitants, et pour la banlieue une augmentation de 216,946 habitants sur ceux du précédent recensement, effectué en 1921.

Simple réflexion. — Les forts ne sont pas volontiers désignés, ou du moins, leur résignation n'est que la trêve pendant laquelle ils méditent leur attaque prochaine.

Curiosité. — Le « Giornale d'Italia » est informé de Durazzo, en Albanie, que depuis le 17 décembre, les tremblements de terre troublent chaque jour la ville de Durazzo.

Il n'y a pas une seule maison intacte. Une, au moins, s'écroule chaque jour.

S'il n'y a pas de victimes, cela tient aux bêtes : aux chiens, aux ânes et aux oies, qui, avertis par leur instinct, se mettent tous ensemble à pousser des cris à l'approche de chaque séisme, laissant aux habitants le temps de se sauver.

Pensée. — De nos jours, le plaisir est devenu le terme de toute action, le but des désirs secrets des hommes. S'amuser, rigoler, tuer ses loisirs dans des divertissements sans cesse renouvelés, propres ou pas, c'est à quoi pensent les multitudes. En traversant nos villes on a l'impression, à regarder les visages, que pour ces gens la journée ne commence qu'à huit heures du soir : ils ne s'épanouissent qu'à cette heure-là. Le lendemain, après une nuit écourtée, on reprendra en maugréant le collier du travail, et l'on ne se consolera qu'à la pensée que le samedi suivant la petite fête recommencera.

Essentiellement progressive

Le rejet définitif, avec condamnation, du maurrassisme par le Pontife romain, — les délais d'amendement ayant été d'ailleurs très largement mesurés depuis l'avertissement du 5 septembre dernier — contribue à jeter la lumière sur l'une des pensées déterminantes du pontificat actuel. Il apparaît dès aujourd'hui que Pie XI va reprendre la grande œuvre d'apostolat conquérant inaugurée, dans les temps modernes, par Léon XIII.

L'Eglise est essentiellement progressive. La vérité surnaturelle, dont elle a le dépôt, est substantiellement complète dès le commencement, elle n'a pas à s'achever par quelque addition humaine ou divine ; elle est appelée cependant à un développement indéfini au point de vue de l'expression et de l'expansion, elle est un levain qui travaille toujours et doit faire lever la pâte entière.

L'Eglise sait cela et elle a toutes ses forces tendues vers l'avenir, non vers le passé.

Elle ne pense qu'à marcher

Ceux qui ont les yeux tournés vers le passé et que nous appellerons les « vétérinaires », ceux qui ont essayé souvent de la ramener en arrière, ont toujours été, à temps, désavoués par elle.

C'est leur grande illusion de se figurer que, parce que l'Eglise parfois fait halte, se recueille et se défend, elle pense à ressusciter le passé ; que parce que Pie X comme Pie XI opposait à l'envahissement des idées modernes une très nécessaire défense, ce serait chose très sûrement agréée par elle de lier la restauration religieuse à la restauration du passé, par exemple, la restauration, en politique, de la monarchie absolue, en philosophie, de la classicisme nationaliste du XVIIe siècle.

Mais l'Eglise, même quand elle s'arrête, ne pense qu'à marcher ; elle s'est déjà levée et se dirige vers l'avenir quand ceux qui croyaient l'avoir asservie à leurs desseins s'approprièrent à lui passer les liens. Elle n'est point l'Eglise des morts, mais celle des vivants.

Ne rejette rien qui agrandit l'homme

Par Celui qui l'habite et l'inspire et qui n'est pas le Maître seulement du divin, mais aussi de l'humain, l'Eglise a le sens non seulement des choses divines, mais aussi des choses humaines.

Elle sait que la culture humaine est, elle aussi, progressive et qu'il entre dans

le plan de son chef, qui est le créateur des deux ordres, à l'image duquel n'a pas été fait seulement le surnaturel, mais aussi le naturel, puisqu'il est le Verbe : elle veut que le naturel et le surnaturel, que l'humain et le divin soient réunis, qu'ils s'accordent harmonieusement et s'accroissent, en quelque sorte, l'un par l'autre.

Elle fait donc une discrimination dans les apports de la culture ; elle en rejette le négatif, elle en accueille le positif et l'intègre à son œuvre divine. Les « progressistes » sont donc mieux partagés en fin de compte que les « vétérinaires ». C'est eux qui bénéficient, en somme, de cette attente indispensable et de ce travail d'épuration que l'Eglise fait subir à leurs idées.

Attentive aux recherches de l'homme comme à celles du chrétien, avertie de la marche des choses humaines comme de celle des choses divines, l'Eglise, en fin de compte, ne rejette rien de ce qui peut agrandir l'homme et parfaire l'ordre humain.

A l'encontre de...

A l'encontre des « vétérinaires » et de leur nationalisme exagéré, Pie XI accepte et consacre un internationalisme sain, conforme aux besoins de la nature comme aux indications de la foi.

A l'encontre de leur philosophie politique et morale tout imprégnée de jansénisme et ne reconnaissant qu'un ordre de la force et qu'une paix armée, Pie XI déclare la paix possible par l'entente des hommes de bonne volonté et oriente ses efforts vers la réalisation de cette entente.

A l'encontre d'un certain classicisme étroit et aristocratique qui tend à départir parcimonieusement la qualité d'homme à quelques rares privilégiés et à reléguer tout le reste dans la barbarie, Pie XI guidé par le sens de notre Rédemption, rétablit dans toute la munificence qu'a voulue le Créateur la signification d'homme et montre à nos yeux et à nos cœurs les vastes parties d'ombre qui restent encore sur le globe afin que nous nous hâtions d'y porter la lumière.

Fidèle au Message

Ainsi Pie XI reste fidèle au message qui lui a été confié et le remplit magnifiquement : construire toutes les âmes, et l'Univers même, et tout le créé, dans le Christ. Ainsi s'élève-t-il à la conception d'un ordre organique chrétien, qui est ce à quoi tendent les efforts des meilleurs et le vœu secret de toute l'Europe, fatiguée d'ordres idéologiques qui l'ont déçue.

Ainsi exauce-t-il les aspirations de milliers d'âmes qui rêvent pour leur temps et pressentent vaguement une plénitude spirituelle et une harmonie dont est restée disgraciée jusqu'ici l'époque moderne.

Ainsi nous procure-t-il ce christianisme plénier dont les meilleurs des modernes eux-mêmes, fatigués du vide monotone des négateurs comme des fascinations et des détournements de certains chrétiens, éprouvent anxieusement la nostalgie.

A. M.

LES ÉVÉNEMENTS

La situation

Rome, le Pape et l'Italie.

La « Chicago Tribune » a publié, il y a trois jours, une information relative aux rapports du gouvernement italien et du Vatican, et dont personne à Rome, dans les milieux autorisés, n'a paru s'étonner. La nouvelle était cependant de taille à amener un démenti. Tout au contraire, elle fait l'objet des conversations courantes.

La « Chicago Tribune » annonçait comme le tenant d'un membre du collège des cardinaux, que le Saint-Siège et le gouvernement italien mettent au point un projet de concordat qui donnerait au Pape, par la cession d'une bande de terrain et la complète propriété du Vatican, la liberté que lui a enlevée la prise des Etats pontificaux.

Qu'y a-t-il de vrai dans cette grave information ?

Tous ceux qu'on interroge et qui sont qualifiés pour être renseignés, en parlent sans surprise. L'un d'eux m'assure qu'au commencement de janvier, M. Mussolini a fait des propositions officielles au Vatican pour essayer de résoudre la question romaine.

On céderait au Saint-Siège : 1. le Vatican en toute propriété ; 2. le Transtevere et une langue de terre allant jusqu'au port d'Ostie, et la nouvelle ville d'Ostie même.

On sait que le projet d'Ostie port commercial de Rome vient d'être abandonné, et que le nouveau projet tend à transporter le port commercial de Rome à Castel-fusano.

Ce sont ces bruits qui ont été recueillis par les correspondants des journaux américains, et que les organes officiels, soit du Vatican, soit du gouvernement italien, n'ont pas encore démentis ou confirmés.

Nous nous en faisons l'écho à simple titre documentaire, jusqu'à ce qu'une note officielle vienne nous apprendre la vérité.

Aux Chambres anglaises.

La nouvelle session parlementaire britannique s'est ouverte hier à Westminster par la lecture du discours du trône et la discussion de l'adresse en réponse à ce discours. A l'ordre du jour de la session figurent la réforme du statut des syndicats, la loi relative au développement de l'industrie cinématographique, la révision du système d'assurance chômage, diverses restrictions résultant de la crise des charbonnages et la modification du titre officiel du roi à la suite de la décision récente de la conférence impériale. On assure que la majorité mettra le gouvernement en demeure de prendre une décision au sujet de la propagande intolérable à laquelle les Soviets continuent à se livrer.

L'insurrection portugaise.

Sans qu'on sache très bien quels mobiles les ont agités, les insurgés portugais, dirigés par le général Souza Diaz, enregistrent des succès. De Porto, le mouvement révolutionnaire a gagné la capitale. Canons et mitrailleuses sont en action et l'on enregistre de nombreuses victimes. Hier on annonçait que le gouvernement était décidé à poursuivre d'une façon impitoyable la répression de la sédition. Mais on annonce la formation d'un gouvernement séparatiste à Porto. Parmi les membres de ce nouveau gouvernement constitué à Porto, on relève les noms de MM. Alvaro Castro, chef de l'action républicaine, Norton de Mattes, général, ex-ministre de la guerre, ancien haut commissaire de l'Angola et ancien ambassadeur à Londres, Jaime de Moreis, ancien gouverneur général de l'Inde, officier de la marine, Alfonso Costa, ancien chef du parti démocratique, ex-président de la délégation portugaise à la S. d. N., résidant à Paris, M. Barboza, major du génie, chef du parti nationaliste, et le général Souza Diaz.

Le « Diário de Notícias » annonce que les cheminots des régions sud et du sud-est du Portugal ont déclaré la grève générale.

On confirme l'arrestation de plusieurs ministres portugais et la suspension des journaux « O Mundo », « Informaçao » et « Rebate », dont les rédacteurs ont été mis en prison. Les communications entre Lisbonne et Porto sont très difficiles. A Porto, deux cents personnes ont été tuées ou blessées dans les rues.

Le « Comus », croiseur britannique, qui se trouvait à Gibraltar, a reçu l'ordre de se rendre à Lisbonne : deux contre-torpilleurs vont faire route sur Porto.

On mande de Lisbonne que la révolution fait de grands progrès dans la capitale. Les forces des rebelles ont occupé certains points stratégiques très importants de la ville et ont fortifié les positions acquises.

La population s'associe de plus en plus au mouvement et parcourt les rues en criant : « A bas le gouvernement, vive la République et constitution ! »

Dans le « Journal », Saint-Brice écrit : « Ce mouvement est parti de Porto, comme tous ceux du Portugal, de même que la révolte qui, l'été dernier, renversa le gouvernement civil de Gomez. Il y eut toujours hostilité entre Lisbonne et la vieille cité universitaire et commerçante, de même qu'entre l'armée et la marine. L'immeuble du quotidien « Informaçao » dirigé par M. Omem Christo, a été entouré par la police. Les troupes ont fait des perquisitions dans le bureau ; on espérait trouver M. Omem Christo, mais celui-ci était déjà parti. Les bureaux ont été fermés par la police ; qui a arrêté les rédacteurs, les employés, les typographes et tout le personnel.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Est-ce une erreur judiciaire ?

La tragique histoire d'une famille

Le 21 juillet 1888, une septuagénaire, Mme veuve Barthélemy, qui avait pris pension chez les époux Adam, à Habecourt, non loin de Nancy, disparaissait mystérieusement.

En janvier 1889, un voisin des Adam, Félicien Duchamp, les accusa d'avoir tué, puis brûlé leur pensionnaire. L'enquête n'avait pas abouti. Mais le 19 octobre 1890, dans la forêt de Rudlin, on découvrait, accroché aux branches élevées d'un sapin, un squelette qui fut reconnu pour celui de la disparue.

Le 13 mars 1891, la cour d'assises, retenant la déposition de Félicien Duchamp, condamna les époux Adam et leur fils Justin à quinze ans de travaux forcés.

Au prononcé du jugement, la mère devint folle. Elle fut internée et mourut peu après. A la Guyane, cinq ans après, le père Adam succomba à son tour de chagrin. Leur fils, qui ne cessait de protester de son innocence, fut gracié en 1905, en raison de sa bonne conduite.

Au bain, puis revenu en France et marié, il avait rédigé plusieurs demandes de révision du procès. Mais il perdit à son tour la raison, fut interné et mourut le 22 août 1923.

Son frère, M. Louis Adam, introduisit en 1924 une nouvelle demande de révision qui n'eut pas plus de succès que les précédentes. Il vient cependant d'adresser une sixième requête au ministre de la justice, qui a ordonné au parquet général de Nancy d'ouvrir une nouvelle information à fin de révision.

Le sursis à M. Maurras

M. Charles Maurras et les chefs de l'« Action Française » se plaignent beaucoup de la justice française. Pour une fois, au moins, ils devront estimer qu'elle a eu la main légère.

Devant le tribunal de première instance, M. Charles Maurras, co-directeur de l'« Action Française », à la suite de la publication de la lettre ouverte à M. Schramek, ministre de l'intérieur, avait été, en effet, condamné pour menace de mort, sans condition à un an de prison et mille francs d'amende.

Sur opposition, l'affaire est venue devant la Chambre des appels correctionnels.

La Cour a confirmé la décision des premiers juges mais a accordé le sursis. Charles Maurras a été condamné à un an de prison avec sursis et mille francs d'amende.

Les domestiques agricoles sont rares... et chers en France

Les louées annuelles de domestiques des deux sexes pour la campagne viennent de commencer dans la région charollaise, à la foire de Saint-Bonnet de Joux.

Les propriétaires étaient venus nombreux des environs pour affermer des domestiques, mais beaucoup durent s'en retourner sans succès, car la main-d'œuvre des deux sexes était très rare. Aussi les gages annuels ont atteint des prix beaucoup plus élevés encore que l'année dernière. De bons valets, ayant accompli leur service militaire, trouvaient facilement 7,000 francs, non compris la nourriture et le logement. Des gamins de 15 ans se louaient 4,000 fr.

Ce serait un excellent débouché pour les chômeurs des villes s'ils voulaient exécuter les travaux des champs.

Le mandat municipal porté à six ans ?

MM. Laboulhène, Coirard et Sari, députés à la Chambre française ont déposé une proposition de loi tendant à porter à six ans la durée du mandat des conseils municipaux.

NOUVELLES SUISSES

Nos relations avec la Belgique

Le ministre de Suisse à Bruxelles et M. Vandervelde, ministre belge des affaires étrangères, viennent de procéder à la signature du traité d'arbitrage et de conciliation qui remplacera le traité d'arbitrage du 5 novembre 1904.

Le nouveau traité prévoit que les conflits qui s'élèveraient entre la Belgique et la Suisse et qui ne pourraient être réglés par les voies diplomatiques seront soumis à une commission de conciliation.

En cas d'échec de la procédure de conciliation, les conflits d'ordre juridique seraient déferés, pour décision, à la Cour permanente de justice internationale de La Haye et les conflits ayant un caractère politique à un tribunal d'arbitrage.

Le nouveau traité qui, comme le traité récemment conclu entre la Belgique et la Suède, établit l'arbitrage obligatoire pour toutes sortes de conflits s'élevant entre les deux États, ne peut que consolider les relations amicales et confiantes existant entre les deux pays.

On se souvient qu'en 1925 un traité d'arbitrage a été conclu entre la Suisse et la Belgique, mais que la ratification de ce traité n'a pas eu lieu parce que, entre temps, le désir a été exprimé d'avoir des engagements plus étendus.

Les nouvelles négociations ont abouti au traité qui vient d'être signé.

L'assassin de Courtetelle est-il fou ?

Le juge d'instruction du district de Delémont, qui instruit le crime de Courtetelle, où une femme âgée, Mme Catherine Eschmann, a été lâchement assassinée

pendant la nuit, a décidé de mettre l'assassin Rodolphe Dähler en observation dans l'établissement d'aliénés de Bellelay. Dähler sera transféré, ces jours-ci, des prisons de Delémont à Bellelay.

Le crime de Lausanne

L'assassin est arrêté

Mardi, à 20 heures, le commandant de la police cantonale de Zurich a informé la Sûreté vaudoise que le nommé Rudolf Knecht, auteur présumé de l'assassinat, venait d'être arrêté à Uster (Zurich).

Knecht qui, le 10 novembre, avait terminé son école de recrues et qui, depuis le 2 décembre 1926, travaillait à la fabrication de chaussures Juchli, à Vevey, partit vendredi soir 4 février de cette localité.

Il se rendit dans la même nuit à Zurich, passant la nuit sous un faux nom dans un hôtel de Niederdorf. Il alla, le samedi, via Mellen, à Wettikon. Là, il coucha à nouveau dans un hôtel sous un faux nom et partit, le dimanche, chez son amie à Mosikon, commune d'Uster. Il coucha, durant la nuit de dimanche à lundi, dans un hôtel et téléphona à sa mère vivant à Uster, qui ignorait tout de son acte, s'il pouvait lui rendre visite. Avant qu'il se rende à Uster, Mme Knecht apprit par les journaux que son fils était recherché par la police.

La police attendait Knecht à Uster et l'arrêta au moment où il entrait dans la maison paternelle. Il était sept heures du soir.

Knecht, lors de son interrogatoire, avoua être l'assassin de Berthe Rinin qu'il tua avec un tranchet pris à la fabrique de chaussures de Vevey.

Le crime a bien été commis dans les conditions que les journaux ont soulignées. Knecht étrangla sa victime après une discussion d'argent ; puis, il lui donna trois coups de tranchet, un au torse, deux à l'avant-bras droit et un troisième dans la région du cou.

Berthe Rinin tomba et resta sans connaissance. Knecht chercha de l'argent dans la chambre. Mais il ne trouva que 2 fr. Entre temps, la femme blessée revint à elle et doit avoir crié à Knecht de ne pas la quitter ; puis probablement se saigna.

Le cordonnier, son acte commis, ferma la porte de la chambre et s'en alla, sans que personne dans la maison ait remarqué quoi que ce soit.

Arrivé à la gare, le meurtrier essuya le sang répandu sur ses habits et partit avec le dernier train pour Vevey où il travailla jusqu'à vendredi. Sachant que la police faisait des recherches il considéra que le terrain était trop brûlant et s'en alla de Vevey.

L'assassin prit avec lui l'arme du crime dans l'intention de se suicider après avoir rendu une dernière visite à son amie à laquelle il voulait se fiancer dans le courant du printemps. Celle-ci le dissuada d'attendre à ses jours. Knecht jeta son tranchet dans un ravin de la vallée de la Tess : il entendait chercher du travail dans cette dernière localité.

Rudolf Knecht est né le 7 décembre 1904. Il est originaire de Stadel près Bulach. Il a été condamné deux fois pour de petits vols. Il s'est déclaré d'accord pour sa remise aux autorités vaudoises.

LES ACCIDENTS

Electrocuté

M. Bitterli, ouvrier de la voie, occupé près du tunnel de Bâle du Hauenstein, à des travaux de réfection de la voie, est entré en contact avec la conduite électrique et a été si grièvement brûlé qu'il a succombé deux jours après à l'hôpital.

Un doigt coupé

M. Zanolini, l'associé de M. Comte, menuisier charpentier à Romont, travaillait des planches à la raboteuse et était sur le point d'achever sa besogne lorsqu'il se fit happer l'index de la main droite à l'une des poutres en marche. Le doigt fut fracturé légèrement au-dessus de la deuxième phalange. M. le Dr Kohler essaya de le ligaturer. L'éventualité de l'amputation du membre atteint n'est toutefois pas abandonnée.

Tué par ses chevaux emballés

M. Edouard Alter, agriculteur et boucher à Bueren (Soleure), 59 ans, rentra d'une visite à un client quand ses deux chevaux s'emballèrent sur la route gelée, entre Seewen et Buren. M. Alter fut projeté violemment sur la chaussée et si grièvement blessé qu'il succomba à l'hôpital cantonal, où on l'avait transporté.

Les frasques d'un coq

Un coq ayant crevé l'œil d'un enfant, son propriétaire vient d'être condamné par le tribunal cantonal de Glaris à verser une indemnité de 2500 francs aux parents de la victime.

Tuée par un side-car

Lundi après-midi, vers 15 h. 30, à la sortie occidentale de Rolle, Mme Mioce-roff-Déruez, âgée de 52 ans, a été atteinte

par un side-car se dirigeant vers Genève et projetée avec violence sur la chaussée. Elle a été transportée aussitôt à l'infirmerie où les médecins constatèrent une fracture du crâne. Mme Mioce-roff succomba à 18 heures. Un char de bois qui passait sur la route doit avoir empêché le motocycliste d'apercevoir la passante.

Tombé du toit

Lundi soir, entre sept et huit heures, un Italien, âgé de 24 ans, M. Guido Widmann, de Cereda, gardon d'office au restaurant Schmiedstube, Stanzenbachstrasse, à Zurich, est dans l'obscurité, tombé du toit dans la cour, au moment où rentrait au garage une automobile qui passa sur le corps de l'infortuné ; toutefois, on croit que M. Widmann s'était tué dans sa chute et avait déjà cessé de vivre lorsqu'il passa sous la voiture.

Asphyxiés

Lundi on a trouvé morts dans leur lit dans leur appartement de la Dornacherstrasse à Bâle deux vieillards, un homme et sa femme. L'enquête immédiatement ouverte a démontré que les pauvres vieux ont été asphyxiés par des émanations d'acide carbonique, la cheminée du poêle n'ayant pas bien fonctionné.

*** * ***

Reentrant chez lui, rue de Carouge 97, à Genève, lundi soir, M. Bourcart a trouvé sa femme et son enfant, âgé de trois ans, inanimés dans la cuisine. Un médecin appelé immédiatement a constaté le décès de l'enfant. Quant à Mme Bourcart, qui respirait encore, elle a été conduite à l'hôpital cantonal. Son état inspire de vives inquiétudes. D'après la première enquête faite par la police, on croit que Mme Bourcart avait placé une lessiveuse sur un fourneau à gaz, que l'eau en bouillant aurait débordé et éteint le gaz, et par la suite, les émanations du gaz auraient asphyxié Mme Bourcart et son enfant.

L'autopsie du corps du petit Marcel Burkhardt, trouvé mort lundi aux côtés de sa mère mourante, a révélé que le décès n'était pas dû à un empoisonnement.

La mère, qui est soignée à l'hôpital, est maintenant hors de danger.

L'enquête a établi que la mort du petit garçon et le malaise de la maman ont été occasionnés par un réchaud à gaz sur lequel avait été placée une lessiveuse, dont le contenu, en débordant, avait pu à peu obstrué les brûleurs du réchaud.

La fièvre aphteuse à Vorarlberg

La fièvre aphteuse ayant éclaté dans le Vorarlberg, l'Office vétérinaire fédéral a interdit l'importation du bétail bovin et il a interdit également tout le trafic frontalier du bétail entre la Suisse et le Vorarlberg, de Büchel à Naaskopf.

LA RÉGION

Une chute de quinze mètres

Mardi, à 14 h., à Thonon, une équipe des P. T. T. était occupée à installer une ligne téléphonique sur la maison Salla-vard. Un de ses ouvriers, le nommé Henri-Jean Gilliet, né à Evian le 23 mai 1901, se trouvait au sommet d'une grande échelle ambulante d'une hauteur de quinze mètres et se disposait à saisir le seau de ciment qu'on lui faisait parvenir au moyen d'une corde, lorsque la courroie de cuir qui le tenait attaché à l'échelle se rompit. Le malheureux Gilliet vint s'abattre sur la chaussée, la tête la première, sous les yeux terrifiés des témoins impuissants.

Les deux compagnons de travail Richard et Valloué le transportèrent immédiatement chez M. le Dr Prunier, où il ne tarda pas à rendre le dernier soupir, car il avait la boîte crânienne littéralement enfoncée.

On se représente le désespoir de la pauvre mère à la vue du cadavre de son enfant. Mme Gilliet avait été déjà cruellement éprouvée par la mort tragique de son neveu adoptif, il y a quelques mois, lorsque celui-ci périt avec sa fiancée au cours d'une promenade sur le lac.

VILLARS. — La Princesse Victor Napoléon, née princesse de Belgique, villégiature au Villars-Palace avec son fils, le Prince Victor, prétendant au trône de France, âgé de quatorze ans.

Poignée de petits faits

★ Les funérailles de l'empereur du Japon ont eu lieu en grande solennité, en présence de plusieurs centaines de milliers de personnes. Le corbillard était traîné par quatre boeufs blancs tachés de noir. Des bousculades se sont produites en certains endroits de la ville. On signale un mort et plus de cent blessés dont cinq grièvement.

A cette occasion le drapeau a été mis en berne sur le Palais fédéral à Berne.

★ Les notaires recherchent à travers les deux continents une petite fille nommée Lucienne-Hélène Nolan, âgée de 8 ans, à laquelle un parent, un véritable oncle d'Amé-

rique, a laissé en mourant près de 200,000 dollars. Il y a quelque temps, on la savait en Suisse, auprès de son frère mourant. La mère de la petite Lucienne, qui a divorcé déjà depuis longtemps, ne sait pas exactement où se trouve sa fille. En Allemagne, en Angleterre ou de l'autre côté de l'Atlantique, à New-York ou en Californie ; elle ne peut préciser.

★ A Sylveréal, près de Vauvert (France), dans la propriété du romancier Barbusse, plusieurs personnes se trouvaient sur la terrasse, lorsque la balustrade s'effondra, entraînant M. Barnier, ancien préfet, trésorier-payeur général du Gard, et Mme Barbusse. Tous deux furent relevés grièvement blessés aux jambes et aux mains.

★ Près de Johannesburg (Transvaal), on vient de trouver un diamant de 99 carats, d'une forme et d'un éclat merveilleux. On évalue sa valeur à 5500 livres sterling.

★ L'« Echo de Paris » annonce que le pape a fait parvenir à un archevêque français un chèque d'un million. Le journal ajoute que l'épiscopat a l'intention de faire construire un sanatorium pour les prêtres malades.

★ Le Conseil municipal de Lyon s'est réuni hier en séance publique, sous la présidence de M. Herriot, et a voté un nouveau crédit de 600,000 francs à titre de secours aux chômeurs.

★ On a arrêté mardi à l'Hôtel Florence, à Milan, un nommé Attilio di Giorgio, âgé de 45 ans, sous mandat d'arrêt des autorités judiciaires de Lagano pour escroquerie d'une somme de 60,000 livres. L'escroc se trouvait en Italie depuis quinze jours seulement, mais ce court laps de temps lui a suffi pour faire d'autres victimes. Il a commis des escroqueries au préjudice de marchands d'œufs de la région agricole de Lodi. On estime qu'une dizaine de maisons ont été escroquées d'une somme d'un demi-million de livres.

★ A Oberweiler (Allemagne), un jeune homme nommé Henri Mannlein, atteint soudainement de troubles mentaux dus sans doute à la grippe, a tué d'un coup de hache son ami Frantz Guntt qui travaillait dans son atelier de charron. M. Guntt était marié et père de quatre enfants.

★ Le fameux monastère bouddhiste du mont Koya, au sud de Nara, centre de la grande secte Shingon, créée par le fameux moine Kobodaishi, en 817 après Jésus-Christ, a brûlé en partie. Le « Kondo » est entièrement détruit avec les trésors d'art (statues, reliques, documents, etc) qu'il contenait.

Le musée et d'autres bâtiments sont, paraît-il, heureusement intacts. Le Kondo qui vient d'être brûlé avait dû être reconstruit en 1860 à la suite d'un incendie.

★ Mardi matin a eu lieu, à Bordeaux, l'exécution du délinquant Jeanty, 40 ans, condamné à mort par la cour d'assises de la Gironde, à la session d'octobre 1926. Jeanty et sa femme avaient empoisonné leur beau-frère qui était venu ivre chez eux et qui leur avait promis de leur laisser, en mourant, son argent et ses biens. Ils lui avaient fait absorber plusieurs toxiques pour le faire mourir et hériter plus vite. La femme Jeanty, condamnée à mort elle aussi, a vu sa peine commuée en celle des travaux forcés.

Nouvelles Locales

Les comptes de la Banque cantonale

Le Conseil d'Administration de la Banque cantonale du Valais a arrêté les comptes de cet établissement pour l'exercice 1926.

Le bénéfice est de fr. 706,534.47 dont fr. 560,500.—, le 8 % du capital de dotation, fr. 310,500.— pour intérêts, iront à la Caisse d'Etat, et le surplus aux amortissements usuels et aux Réserves de la Banque.

Ce résultat, favorable pour les finances cantonales, a été obtenu malgré une diminution sensible des taux d'intérêts pendant toute l'année 1926.

Cette diminution s'est encore accentuée dès le 1er janvier 1927. Les taux pratiqués aujourd'hui vont, commissions comprises, de 5.45 jusqu'au maximum de 6.60 %.

La Banque cantonale a aussi amélioré ses conditions pour le service de l'Épargne ; elle prend à sa charge ses frais de ports, tant pour les retraits que pour les dépôts, de telle sorte que les habitants des localités éloignées d'un siège de la Banque sont servis sans déduction de frais.

Avez-vous des pièces d'or étrangères

Le Conseil fédéral qui, il y a un certain temps, a nationalisé la frappe des monnaies d'argent — ce qui signifie l'abandon de l'Union monétaire latine — a décidé mardi de nationaliser également la frappe des monnaies d'or. En conséquence, les monnaies d'or belges, françaises, grecques et italiennes n'auront plus cours légal en Suisse à partir du premier avril 1927. Après le 31 mars 1927, les monnaies d'or étrangères ne seront acceptées par les caisses publiques de la Confédération qu'au cours de leur valeur métallique fixée selon les tarifs élaborés par la Ban-

que nationale. Toutes les pertes de poids des monnaies encaissées par les caisses publiques et la Banque nationale et tous les frais d'application de ces mesures seront portés au compte du fonds de réserve des monnaies.

Trouvaille archéologique

Les journaux du Haut-Valais rapportent qu'en procédant à des fouilles sur une colline voisine de Loèche-les-Bains, on a mis au jour successivement trois tombes pré-historiques; deux d'entre elles étaient enfouies à un mètre et demi de profondeur et étaient formées de grosses dalles de pierre; les squelettes, de forte taille, portaient encore leurs dents. L'un d'eux avait au bras gauche un anneau en bronze pesant une centaine de grammes.

Pas de recensement du bétail

Le Bureau fédéral de statistique a répondu à la demande de l'Union suisse des paysans d'organiser un recensement annuel du bétail.

Les fanfares du Valais Central

L'assemblée des délégués de cette fédération, réunie le dimanche 6 courant, à Granges sous la présidence de M. Maurice Germanier, a fixé au dimanche 29 mai prochain son Festival qui aura lieu cette année à Bramois. La Gérondine a été chargée de l'organisation du festival de 1928. Son président, M. C. Penon, a été élu vice-président de la Fédération pour 1927/28. Le président de celle-ci, M. M. Germanier, qui en est à sa 34e année de présidence et le secrétaire-caissier, M. F. Eggs, député, ont été réélus par acclamations pour une nouvelle période. La Fédération des Fanfares du Valais Central fondée en 1888 célébrera l'an prochain le 40e anniversaire de sa fondation.

La répartition de la collecte pour les sinistrés

Une conférence a eu lieu à Berne sous la présidence de M. le conseiller fédéral Chuard puis du conseiller d'Etat Burren, président du fonds suisse de secours pour dommages non assurables, pour décider de l'attribution du produit de la collecte générale en faveur des victimes du cyclone et de l'inondation de l'été 1926.

Etaient représentés à cette conférence les gouvernements des cantons les plus éprouvés, la commission du fonds suisse de secours pour dommages non assurables et le département fédéral de l'intérieur. Les cantons de Neuchâtel et de Berne dont les sinistrés ont pu être équitablement indemnisés grâce aux collectes spéciales organisées dans ces cantons avaient renoncé à demander une part du produit de la collecte générale et ne s'étaient en conséquence pas fait représenter.

Les délégués des cantons et du fonds suisse se sont ralliés à l'unanimité aux propositions du département fédéral de l'intérieur, présentées et modifiées par le Dr Vital, secrétaire du dit département.

A teneur de ces propositions, les cantons de Soleure, Vaud et Bâle-Campagne recevront chacun une somme de 30,000 fr., en complément de leur collecte spéciale; celui de Bâle-Campagne, en outre, un supplément de 20,000 francs à mettre en réserve pour les sinistrés obligés de contribuer aux frais de travaux de protection.

Les autres cantons recevront d'une manière générale le 50 % de la somme à laquelle sont évalués les dommages subis par les particuliers. Ce taux sera porté à 60 % pour les cantons du Valais, de Nidwald, Obwald, Schwytz et Lucerne, où les estimations ont été faites d'une façon particulièrement sévère et où les dommages atteignent presque exclusivement de pauvres gens.

Pour pouvoir verser aux cantons les sommes prévues ci-dessus et permettre en outre au fonds suisse de secours de suffire aux autres tâches qui lui incombent présentement, il sera nécessaire de demander au Conseil fédéral d'ajouter au produit de la collecte générale (352,000 francs), un subside complémentaire comme cela a d'ailleurs été prévu au moment où le sinistré s'est produit.

La répartition des cotisations cantonales entre les sinistrés sera faite par les soins des gouvernements cantonaux en tenant compte de l'état de fortune de chacun des intéressés.

Les recrues convoyeurs

Lundi a commencé à Sion l'école de recrues de convoyeurs pour les troupes de montagne de la première division. Cette école est commandée par le major d'artillerie Grec. Les recrues sont au nombre de 170.

Le circuit international des Alpes

Préoccupé depuis longtemps déjà par le barrage que la chaîne des Alpes semble opposer à la navigation aérienne internationale, l'Aéro-Club suisse considère que son devoir est de provoquer les recherches et les expériences propres à l'ouverture des voies aériennes directes qui réuniront le Nord et le Sud de l'Europe.

A cet effet, l'Aéro-Club a inscrit au programme du meeting international qu'il organise en août 1927 un « Circuit international des Alpes », dont le parcours Zurich-Lausanne-Milan-Zurich franchit la chaîne des Alpes par le Valais à deux reprises.

En organisant cette importante épreuve, l'Aéro-Club suisse poursuit un particulier deux buts :

1. Ouvrir la voie aux vols transalpins commerciaux en faisant connaître les particularités de l'aviation alpestre.

2. Provoquer l'intérêt de toute l'Europe en prouvant pratiquement que la chaîne des Alpes a cessé d'être une barrière pour la navigation aérienne internationale.

Nous aurons l'occasion de revenir sur les détails de ce projet, dont il suffit pour aujourd'hui de souligner l'importance qu'il présente pour la Suisse, et aussi pour tous les centres européens intéressés à la création d'un trafic aérien rapide Nord-Sud.

Le Léman et ses Rives

« Le Léman et ses rives », est le sujet que traite le Bulletin périodique du « Heimatschutz » dans son premier numéro de cette année. Tous les admirateurs des tableaux riches et variés qu'offre le jeu merveilleux des couleurs et des lumières sur les bords du Léman liront avec intérêt les fines observations qu'inspirent à M. le professeur Tavernier, de Lausanne, les aspects les plus originaux de ce lac et les sites qui mériteraient d'être protégés. Des photographies choisies avec goût nous font voir ces grèves, ces rives bordées de roseaux, ces plages sablonneuses et ces vignobles caractéristiques.

Un second article commente les nouvelles dispositions législatives acceptées par le canton de Vaud pour la protection des rives des lacs. Sur une initiative populaire demandant que les grèves du Léman fassent sauvegardées partout où cela est encore possible, le Grand Conseil a voté une loi stipulant que les grèves restées intactes jusqu'ici subsisteront; il ne sera plus accordé de concession aux particuliers. Une zone de 2 mètres tout le long du lac sera utilisable par les pêcheurs et les bateliers. Cette zone pourra être expropriée et transformée en promenade publique. Les constructions existantes restent. Toutes celles postérieures à 1866 seront pourvues d'un passage public de 90 cm. de largeur en moyenne. Pour les habitants des rives du Léman qui ne pouvaient jouir de la vue du lac sur de longs parcours, cette loi de la dernière heure apporte une heureuse garantie.

Des ventes

Du « Courrier de Sion » : Nous apprenons que M. Pierre Torrione de Martigny s'est rendu acquéreur du commerce de vins Ed. Dubuis et Cie, ainsi que de la marque « Côte d'Or ». La vente a eu lieu, dimanche, dans la grande salle du Café Industriel.

— La maison des hoirs Charles Bonvin fils, à Sion, vient d'acquérir le beau vignoble très connu de Brûlefer, ancienne propriété de la maison J.-J. Kohler. Elle continuera d'exploiter l'excellente marque Brûlefer, fendant de Sion.

Chez les cheminots

La Fédération suisse des cheminots a enregistré pour l'année écoulée une augmentation de ses membres. Ceux-ci étaient à fin décembre 1925 de 36,533, et au 1er janvier 1927, de 36,653. A ce dernier chiffre, il faut ajouter 6500 membres recrutés chez les pensionnés des chemins de fer. Le congrès pour 1927 a été fixé aux 2 et 3 juillet, à Berne.

Chronique scientifique

L'origine de nos microbes

A moins d'imaginer qu'une bienveillante Providence a créé l'homme pourvu, dès l'origine, de tous les parasites qui envahissent ses organes, de tous les microbes qui achèvent son existence après l'avoir empoisonnée, il faut bien admettre que tous ces intrus sont des descendants de formes menant vie libre qui, au cours du temps, et dans des conditions nous échappant, se sont installés dans notre corps, en se modifiant plus ou moins physiologiquement et morphologiquement et en devenant nuisibles par les propriétés nouvelles qu'ils ont pu acquérir. Du fait même de l'existence dans un milieu tout nouveau.

Dès lors, il est indiqué de rechercher dans la nature, vivant à l'état libre, les formes d'où descendraient nos parasites et microbes. On peut même, en guise d'amusement philosophique, chercher à créer des maladies nouvelles en introduisant dans le corps des microbes qui ne s'y sont pas acclimatés.

Ce n'est point qu'il soit désirable d'accroître le nombre de nos maux, mais on voudrait voir comment ceux qui existent ont pris naissance, quels organismes vivant à l'état libre sont les ancêtres de ceux qui vivent de notre substance. L'intérêt biologique du problème est certain.

On s'occupe passablement, parmi les bactériologistes, de rechercher quelle pa-

renté existe entre les spirochètes libres, et ceux qui chez nous déterminent des maladies variées et redoutables. Les études faites montrent qu'évidemment il ne suffit pas d'introduire un microbe dans le corps pour obtenir une nouvelle maladie. Le microbe meurt ou bien reste inactif. Le milieu où il est placé est trop différent. Une acclimatation est nécessaire, et peut-être ne peut-elle se produire qu'en certains points de l'organisme pour commencer. Des spirochètes, par exemple, qui ne diffèrent en rien de ceux qui vivent librement, se rencontrent souvent dans les dents cariées; ils se plaisent dans les tissus suppurants. Peut-être bien acquièrent-ils dans ce milieu artificiel des propriétés nouvelles et pour nous nuisibles.

Au Brésil, dans les ulcérations chroniques de la peau qui y sont fréquentes, on rencontre toujours un certain spirochète bien connu, avec des bacilles fusiformes. Or, si l'on inocule ces organismes à un animal, on voit aussitôt se développer des ulcérations. Ils sont devenus pathogènes à vivre dans un milieu à vitalité diminuée. A vivre dans un milieu dégradé, ils ont déchu, et ils introduisent la déchéance dans les milieux sains où on les introduit. Pareillement, l'enfant ou l'homme pervers dans un milieu vicieux introduit la perversion dans un milieu non corrompu.

En certains cas, l'injection de la culture d'un spirochète vivant naturellement à l'eau douce, produit d'emblée des effets pathogènes, et engendre une maladie tuant le cobaye en 6 ou 8 jours. D'autres fois, l'organisme étudié ne devient pathogène qu'après une longue série de cultures successives, durant de 12 à 16 mois. Ce dernier cas a été observé très nettement.

Il y a beaucoup d'idées, pour se rendre compte de la façon dont tant de maladies ont pris naissance; et cela a un grand intérêt pour le pathologiste.

Le biologiste n'est pas moins intéressé par une question connexe. Chacun a entendu parler de la symbiose et des symbiotes. Il existe bon nombre d'organismes chez qui se présentent des formes inférieures de la vie, évidemment apparentées à des formes vivant librement; ces formes inférieures se rencontrent constamment chez eux, et quand on étudie cette association, on croit qu'elle est avantageuse aux deux parties. Chacune de celles-ci y trouve son profit, et à côté du parasitisme il y aurait la symbiose: le premier, acte de guerre et d'oppression; la dernière, acte d'association et de bonne harmonie.

Pourrait-on déterminer des symbioses avantageuses chez certains organismes? Il n'est pas défendu de le penser, et dans cet ordre d'idées il y aurait beaucoup d'expériences et de recherches à faire.

Car on peut se demander si la physiologie de certains êtres n'est pas conditionnée par la symbiose. Considérez les Termites. Chez les soldats et les ouvriers, l'intestin contient de nombreux infusoires. Or, ceux-ci sont indispensables aux termites; ce sont eux qui digèrent le bois avalé par ces derniers et le rendent assimilable. La preuve est que les termites, privés d'infusoires intestinaux, ne digèrent pas le bois et meurent bientôt tout en mangeant beaucoup. Leurs infusoires leur sont indispensables; du moins en regard à leurs habitudes alimentaires actuelles. Il vaudrait la peine de rechercher quels aliments naturels suffiraient à des termites sans symbiotes, et aussi quelles alimentations très différentes permettraient des symbiotes nouveaux qu'on acclimaterait dans l'intestin des termites. Evidemment, on peut attendre d'expériences sur les problèmes dont il s'agit, de très intéressants résultats.

Henry de Varigny.

Un vol à Montana

Un vol avec effraction a été commis la nuit dernière à Montana sur Sierre, dans le magasin de la coopérative de consommation « Union ».

Deux mille francs ont disparu. La justice enquête.

Aux dernières informations, nous apprenons que l'un des coupables présumés a quitté subrepticement la commune. Il ne tardera pas d'être rejoint.

SIERRE. — Banque Populaire de Sierre S. A. — La quinzième Assemblée générale ordinaire des Actionnaires est fixée au lundi 28 février 1927, à 19 h. 30, à l'Hôtel Château Bellevue, à Sierre.

Le Conseil d'Administration propose la distribution d'un dividende de 7 1/2 % et de doter les réserves du 20 % des bénéfices réalisés, comme pour l'exercice précédent.

Spectacles et Concerts

BOVERNIER. — Loto. — (Corr.) — La Société de musique « L'Echo du Catogne » organise pour dimanche 13 février son loto annuel. Elle compte sur une nombreuse participation des amis de Bovernier et environs. Qu'on se donne donc rendez-vous à Bovernier dimanche prochain. Vous aurez l'occasion de sympathiser avec la vaillante petite société qui a toujours lutté et qui lutte encore pour défendre notre cause sainte. Les beaux et nombreux lots que vous aurez le plaisir d'apprécier seront pour les heureux veinards un sujet de joie. De près

et de loin tous nos amis répondront à notre appel et d'avance nous leur disons merci. Le Comité.

MONTHEY. — Soirée du Chœur Mixte. — (Corr.) — Le programme ingénieusement composé et avec un goût des plus purs promettait au public montheyais une agréable soirée. Et, de fait, tout fut joie, fraîcheur, lumière et printemps. Peu de notes graves. La mélancolie est chose inconnue au Chœur Mixte de Monthey... Le gentil auditoire se laisse bercer à ces mélodies simples et transparentes, où se jouaient toutes les fées de la lumière et de la gaieté.

Le Chœur d'Hommes ouvre la soirée par un « Hymne au Printemps », qui éveille les âmes et en fait sourdre des richesses de poésie et d'émotion. Le Chœur Mixte, décidément, n'aura à nous offrir que de douces romances... Et voici encore les petits chocolats qui réapparaissent. On se dit dans l'Attique emmiellée! Heureusement, les dames, après de charmantes fleurettes, finissent par nous donner un « Pardon breton », qui est une perle. Nette, finesse, nuances, âme, accents sincères et vibrants, tout cela soulève l'auditoire qui bisse avec enthousiasme. Décidément, le public montheyais aime, par dessus tout, ce qui lui prend l'âme, ce qui le saisit aux entrailles... « Les Pêcheurs Napolitains », exécuté avec brio, est un succès.

Vivante, torquante, désopilante, « La Fille Unique »! Ca ne demande aucun effort d'imagination et ca vous dilate la rate. Parmi les nombreux acteurs et actrices, plusieurs promettent pour l'avenir...

Tout le monde s'en va le sourire aux lèvres et le cœur content. Quant à M. le Directeur Athanasiadès, son génie ailé s'est véritablement surpassé. Nos félicitations. X.

MONTHEY. — Bal du Tennis-Club. — On nous annonce que l'annuel bal paré et masqué du Tennis-Club de Monthey aura lieu, dans la Grande Salle de l'Hôtel de la Gare, samedi, le 19 février prochain.

ST-MAURICE. — Concert de « L'Agaunoise ». — (Corr.) — La Société de musique « L'Agaunoise » met en circulation, ces jours, ses cartes de membres passifs. Le Comité prie le public de faire bon accueil aux membres qui leur présenteront les dites cartes. Ils pourront bénéficier ainsi du concert qui sera donné dimanche 13 février à l'Hôtel des Alpes.

La Société se présentera avec un programme tout à fait nouveau, fruit des efforts de cet hiver. Un groupe d'amateurs vous fera revivre les aventures tragi-comiques de ce sacré Trouillard qui, pour... après tout, je ne sais pas pourquoi je vous raconterais ce que j'ignore moi-même. Si vous voulez en savoir plus long, je vous donne rendez-vous à dimanche soir. Mib.

SPORT

FOOTBALL

Championnat Suisse Séries inférieures

Il n'y a que peu de matches au programme de dimanche prochain pour notre région; on annonce :

Monthey 1-Nyon, et en série D, dernier match du groupe : Vouvry 1-Montreux IV, qui ne peut en rien influencer sur le classement.

SKI

Concours interclubs à Montana

De grands concours interclubs de ski ont eu lieu à Montana les 5 et 6 février.

1. Interclubs. — Finhaut, 5 h. 25' 31" 2/5; 2. Grimentz I, 5 h. 27' 35" 3/5; 3. Chandolin, 5 h. 37' 40" 4/5; 4. Vercorin, 5 h. 49' 45" 2/5. Viennent ensuite : Montana, Grimentz II, Le Réveil de Vercorin.

Le classement individuel est le suivant : 1. Hilaire Goumand, Finhaut, 1 h. 16' 01"; 2. Eugène Lugon, Finhaut, 1 h. 17' 06" 3/5; 3. Joseph Zufferey, Chandolin, 1 h. 17' 58" 1/5; 4. Innocent Vuardoux, Grimentz, 1 h. 18' 46" 4/5; 5. Joseph Vuardoux, Grimentz, 1 h. 19' 04" 3/5.

2. Concours de vitesse (4 km., dénivellement : 500 m.). — 1. Hilaire Goumand, Finhaut, 6' 53" 1/5; 2. Hermann Raphaël, Montana, 7' 15"; 3. Innocent Vuardoux, Grimentz, 7' 27" 1/5; 4. Basile Zufferey, Chandolin, 7' 29" 4/5; 5. Joseph Vuardoux, Grimentz, 7' 32" 1/5.

3. Concours d'obstacles : 1. Louis et André Lorétan, Louèche, ex-aequo, 1' 12" 4/5; 2. Basile Zufferey, Chandolin, 1' 14" 1/5; 3. Hermann Raphaël, Montana, 1' 15" 3/5; 4. Marcel Kohli, Montana, 1' 18" 3/5.

4. Concours de sauts : Louis Lorétan, de Louèche, déjà deux fois victorieux, a gagné définitivement la coupe challenge. 1. Louis Lorétan, Louèche, 18 p. 50; 2. André Lorétan, Louèche, 17 p. 16; 3. Perren, Stalden, 16 p. 83; 4. Basile Zufferey, Chandolin, 16 points 80; 6. ex-aequo Hermann Raphaël, Montana, et Kummer, Finhaut, 16 p. 50.

Les prix furent décernés par M. John Perren, président du ski-Club de Montana et MM. Comte de Preux et Honey, les très actifs membres de la commission des sports, dans la grande salle du Casino.

Concours du Ski-Club Finhaut-Trient

Le Ski-Club organise pour les samedi 12 et dimanche 13 février, à Trient, un concours de ski.

Samedi, dès les 13 heures, course de fond 15 km., interclub et individuelle, groupe de 4 hommes (inscription 4 fr.). Meilleur temps

des 3 premiers. Challenge. Inscription individuelle : fr. 1.50.

Dimanche, le 13. Course de vitesse individuelle. Rendez-vous à 8 h. 30 à la Forclaz. Inscription, 1 fr.

Coursé des Vieux à 11 heures. Inscription, fr. 0.50.

Coursé d'écoliers dès les 13 heures.

Saut dès les 14 heures. Inscription, 1 fr.

Beaux et nombreux prix à toutes les courses. Distribution des prix dans la salle du Grand-Hôtel, dès les 17 h. 30.

Les Hôtels de Trient et la Forclaz sont ouverts à l'occasion. S'annoncer ou téléphoner au No 7 à Trient.

Notre club invite les coureurs et amis du sport à venir très nombreux. Le Comité.

DERNIER COURRIER

La révolution au Portugal

La loi martiale est proclamée

LONDRES, 9. — On mande de Madrid aux journaux de Londres que la loi martiale a été proclamée dans tout le Portugal où la situation reste grave.

Le bombardement de Porto

LONDRES, 9. — On mande de Vigo au « Daily Mail » :

« Un Anglais, qui est arrivé mardi de Porto, a dit que de terribles scènes se sont déroulées durant le bombardement. Beaucoup de personnes ont été tuées ou blessées pendant le combat qui a eu lieu entre la cavalerie du gouvernement et les insurgés. De nombreux cadavres gisaient dans les rues.

Le bruit court que les aviateurs ont bombardé Porto, causant de sérieux dommages, notamment au théâtre San Juan. »

Le mouvement aurait échoué

PARIS, 9. — Le gouvernement de la province de Huelva, en Espagne, télégraphie que quatre officiers portugais, sans armes, échappés à la poursuite de la cavalerie, se sont réfugiés dans le village de Aya Monta. Ils ont déclaré que, pour eux, le mouvement avait échoué, la population n'ayant pas secondé les insurgés et les troupes sur lesquelles ils comptaient ayant fait défection.

Les gouvernementaux à Porto ?

MADRID, 9. — Les nouvelles reçues à Madrid à minuit affirment que les forces gouvernementales, sous les ordres du ministre de la guerre, ont occupé Porto à 15 heures.

La mort troubla la fête

PONTRESINA, 9. — Au cours d'une fête sur la glace, à la patinoire de Roseg, le fameux artiste suédois Larsen est mort subitement. Pendant qu'il jouait un rôle comique, Larsen s'affaissa. Les médecins n'ont pu que constater le décès, dû à une attaque d'apoplexie.

Monsieur Etienne-Marie Vaudan et sa parenté, à Bagnes, remercient bien sincèrement tous ceux qui ont pris part à leur grand deuil dans la personne de Euprosie Vaudan, née Luisler.

L'affaiblissement causé par la maladie, le surmenage, une alimentation insuffisante, les soucis liés à un mode de vivre irrégulier se dissipent bientôt par une

cure d'Elchina élixir ou comprimés

Aucun autre produit ne vous rendra en aussi peu de temps la rigueur et la puissance de travail, la joie de vivre et l'entrain.

Flacon ou boîte orig. fr. 3.75, le double fr. 6.25, dans les pharmacies

Cours des changes du 9 février 1927

Sur les places de	Cours moyen
Paris	20.44
Londres	25.22
New-York, chèque	519.50
Bruxelles (100 Belga)	72.35
Milan	22.22
Madrid-Barcelone	87.15
Amsterdam	207.85
Berlin-Francfort	123.22
Vienne	73.30
Tchéco-Slovaquie	15.40

Loterie de l'Asile des Vieillards

TIRAGE le 28 avril 1927

Prix du billet : Fr. 1. — En vente chez :

ALFRED WICKY, relieur, SIERRE ZUFFEREY, laiterie épicerie, CHIPPIS

BUREAU DE LOTERIE : Münzgasse 5, LUCERNE.

GRATUITEMENT

reçoit chaque acheteur de 10 billets de la loterie de l'Asile des vieillards 1 bon pour participer au lotissement de 10 primes extraordinaires chacune de fr. 500. — en espèces

On cherche un Jeune homme

de 17 à 19 ans, pour apprendre l'allemand. Gage à convenir, vie de famille.

S'adresser à Fritz Friedli, Landwirt, Bannwil bei Aarwangen, canton de Berne.

Les timbres caoutchouc

sont fournis vite et bien et à bonnes conditions par

l'Imprimerie Rhodanique

Cinq cents francs de récompense

Nous offrons une récompense de 500 francs à la personne qui fera découvrir l'auteur ou la personne responsable de l'empoisonnement du chien de police „GOLIATH“ chez M. JAGGI, équarisseur à Bex.

Tout renseignement utile sera reçu discrètement par le caporal de gendarmerie GRANDJEAN à Bex.

(signé) Madame et Monsieur G. EUSTIS
Fortunate-Fields
M-PELERIN sur Vevey

MALADIES de la FEMME

LE RETOUR D'AGE

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du RETOUR D'AGE. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une suffocation qui étire la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulièrement ou trop abondamment, et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut, sans plus tarder, faire une cure avec la



JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

Nous ne cessons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit, à des intervalles réguliers, faire usage de la JOUVENCE de l'Abbé SOURY si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc. Or elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles: Tumeurs, Métrite, Fibrome, M^{re} Estomac, d'Intestins, des Nerfs, etc.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY préparé à la Pharmacie Mag. Dumontier, à Rouen (France), se trouve dans toutes les pharmacies, le flacon fr. 3.50. Dépôt général pour la Suisse: André Janod, pharmacien, 21, Quai des Bergues, à Genève.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

Entreprise générale de bâtiments et fabrique de chalets

Winckler & Cie, Fribourg



L'entreprise se charge également de l'exécution de CONSTRUCTIONS en MACONNERIE. Tous nos travaux sont garantis bloc-forcé sans aucun imprévu. Constructions rendues clefs en mains, 3 chambres et cuisine depuis 8000 fr. Exécution rapide. Importants rabais sur toutes commandes passées jusqu'à fin février 1927. Prix et renseignements seront fournis gratuitement et sans engagement.

BRUTTIN & Cie

BANQUE SION BANQUE
Agence à Monthey

Bons de dépôts à 3 ou 5 ans 5%

Comptes à terme et comptes-courants aux meilleures conditions

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE

JAZZ

pour Dancing, à grande sonorité. Jazz de salon avec étui. Prix modérés.

H. HALLENBARTER, SION

Droguerie Marclay

Monthey

CARBOLINÉUM Dr MAAG pour les arbres
MASTIC A GREFFER
GRAINES pour les jardins

BOUCHERIE

Albert GAUDET

Bld. St-Georges 66, Genève, expédie sans frais contre remboursement:
Rôti, de bœuf fr. 3.50
Bouilli, le kilo fr. 2.50
Poitrine de mouton fr. 2.20
Cuisses du pays fr. 2.40
Devants fr. 1.80

Eau-de-Vie de Fruits (poires) à fr. 1.60

Eau-de-vie de prunes à fr. 2.20

Eau-de-vie de lie à fr. 2.20

Kirsch 1re qual. fr. 4.20

Envoi depuis 5 litres contre remboursements.

Jean SCHWARZ & Cie

Distillerie, Aarau, 9

Vieux fromages gras

bon marché. Colis de 15 kg. par kg. fr. 2.— A partir de 5 kg. fr. 2.—

Se recommande

Jos. Wolf, fromages, Coire

Téléphone 6.36

A remettre à Genève

pension-restaurant avec 15 chambres. Remis à neuf. Prix très avantageux. Ecrire sous chiffres P. 81556 X., à Publicitas, Genève.

A vendre quelques chars

FOIN

lère qualité, ainsi qu'une vache, forte laitière, vêlant à fin courant, et 3 grandes cuves usagées en parfait état. S'adresser sous chiffres O. F. 53 V., à Orell Fussli-Annances, Sion.

A vendre

faute d'emploi 1 grand fourneau de cuisine, à 2 feux et une table chaude, les 2 en bon état. Pour visiter et traiter s'adresser au Park Hôtel Mooser, à Vevey

A louer a Pont de la Morgé

appartement

de 4 pièces, balcons et dépendances. S'adresser à Mme Clavien.

St-Maurice - AVIS

Le soussigné informe les agriculteurs qu'il a un taureau primé à la disposition des éleveurs.

Juillard Henri, St-Maurice.

On demande pour le 10 mars une

cuisinière à café

bien recommandée. S'adresser Villa-des-Bains, Bex.

OCCASIONS

A VENDRE une grangée de foin, un presseoir en granit avec treuil un moteur à benzine 6 CV

A LOUER une propriété à Cheseaux sur Monthey

un grand jardin à Mongeberg sur Monthey

un grand magasin Avenue de la Gare.

Offres à L. Martin, avocat, Monthey.

Un convoi de jolies mules d'Auvergne est arrivé chez

Cottagnoud Frères

à Vétroz, Téléphone 19 et 14

Ecuries à Sion

à côté des magasins Küchler-Pelet

A vendre bonne petite

camionnette

en bon état, transformable. On échangerait éventuellement contre une moto ou une pièce de bétail. Occasion à saisir. Prix raisonnable. S'adresser au bureau du journal sous A. A.

Sirop Dyrba

Spécifique souverain contre Rhumes, Bronchites, Grippe, Asthme et toutes les affections des voies respiratoires

Dépôt général pour le Valais:

Pharmacie Darbellay, SION

En vente à Martigny:

Pharmacie Morand

AGRICULTEURS

Réelle économie

Envois contre remboursements. L'article qui ne convient pas est repris ou échangé

TABLIERS de jardiniers en bleu ou vert 1.50

MÉNAGERE en mi-fil à carreaux 1.70

LINGE DE CUISINE en fil 0.90

SALOPETTE en triège bleu foncé ou bleu clair 3.90

COMPLET SALOPETTE avec rivets 7.50

COMPLET SALOPETTE français en pur fil, bleu foncé 14.50

COMPLET de Lyon, genre Lafond, très lourd 15.00

PANTALONS en drap pr hommes, (ou en mi-laine) 10.00

CHEMISES en flanelle, 37 au 43 2.50

CHEMISES chaudes molletonnées 3.90

CHEMISES Oxford 3.90

CHEMISES fantaisie pour le dimanche 3.90

CHEMISES kaki 5.90

CHEMISES mécaniciens 3.90

Tous ces articles sont de très bonne qualité

E. FESSLER - ST-LAURENT 29, LAUSANNE

CLOSUIT & Cie

BANQUE DE MARTIGNY

MARTIGNY

Maison fondée en 1871

PRÊTS sur cautionnement, hypothèques, dépôt de titres en nantissement, polices d'assurance sur la vie, etc.

DÉPÔTS à 3-5 ans 5%

à préavis ou bloqués 4-4 1/2%

en comptes-courants 3 1/2%

Escompte de papier commercial aux meilleures conditions

Envois de fonds en tous pays

Médication préférée des médecins-spécialistes pour les affections respiratoires

MONTANINE

rhumes négligés, catarrhes, toux rebelles, grippe, bronchites chroniques

Le flacon fr. 3.50 — par 6 flacons fr. 20.—

LABORATOIRE des PRODUITS MONTANINE

Pharmacie internationale de Montana

Banque Léon Martin & Cie

Monthey

Dépôts:

3 1/2 au 5% selon durée

Graines fourragères de choix

Agence agricole, AIGLE

Chaussures de bonne qualité

PRIX SANS CONCURRENCE

1 paire homme, extra solide, ferré No 41 fr. 14.50

1 paire homme, ferré No 42 fr. 9.—

1 paire homme, ferré No 43 fr. 12.—

1 paire homme, fortes semelles No 43 fr. 13.—

1 paire garçon, neufs, solides No 30 fr. 11.—

1 paire garçon, neufs, solides No 32 fr. 11.—

1 paire garçon, ferré No 30 fr. 6.—

1 paire garçon, ferré No 25 fr. 5.—

1 paire fillette, neufs, montants No 34 fr. 11.—

1 paire fillette, neufs, montants No 35 fr. 7.—

1 paire fillette, neufs, montants No 38 fr. 7.—

1 paire socques montées à neuf No 42 fr. 6.50

Cordonnerie de la Louve 1, Lausanne

Une carte suffit E. ALLAMAND

Poudre DELLA

pour nettoyer les vaches vélées. — 40 ans de succès

Dépôt pour le Valais:

Pharmacie Darbellay, Sion

Le paquet fr. 1.50. — Expéditions par retour du courrier

Maison d'école - Bovernier

Dimanche 13 février à 14 heures

GRAND LOTO

organisé par la société de musique l'Echo du Catogne

Beaux et nombreux lots — Invitation cordiale

Le Comité

Agriculteurs, Syndicats utilisez les

ENGRAIS DE MARTIGNY

Non seulement vous aurez des produits de la plus haute valeur, à des prix au moins aussi avantageux que ceux des engrais importés, mais vous favoriserez

L'INDUSTRIE NATIONALE

SUPERPHOSPHATES PHOSPHAZOTES

Engrais universels au sulfate d'urée

Agents directs:

Messieurs Torrione Frères - Martigny-Bourg

Fonderie

Paul Perret & Cie

LAUSANNE

MAISON FONDÉE EN 1895 Téléphone 26.60 Rue de Genève

FONDERIE DE FER Pièces sur modèles et au

trousseau jusqu'à 10000 kg.

ARTICLES EN SÉRIE. — ON FOND TOUS LES JOURS

Fonderie de cuivre BRONZE, ALUMINIUM, LAITON

et tous ALLIAGES

Grand Vin du Valais

Ayant fait l'acquisition de l'important et réputé vignoble du BRULEFER, ancienne propriété de Monsieur J. J. Kohler, nous avons l'avantage de vous offrir ce que nous continuerons à exploiter la marque en bouteilles:

BRULEFER, Fendant de Sion

qui est si goûtée par les amateurs de bons crus et dont le millésime 1926, qui promet d'être excellent, pourra être livré à partir du mois d'avril.

Hoirs Ch. BONVIN fils, propriétaires, SION

La plus ancienne maison en Vins du Valais, fondée en 1858

La belle romance sans parole

CHAPITRE XI

Devernes était, en effet, resté planté à petite distance; mais, hélas, loin de contempler l'attrayant spectacle qu'elle lui offrait, il était le dos tourné, le nez en l'air, à regarder au haut d'un arbre de la route les ébats d'un écureuil!

De dépit, oubliée de toutes notions de prudence, elle cingla brusquement de sa cravache le flanc de sa bête, aggravant la brutalité du geste d'un violent coup de talon armé.

Surprise par cette attaque insolite, la bête fit un rude saut de mouton, dont l'effet instantané fut d'arracher la jeune fille à l'encastrement de la selle.

Et Devernes, se retournant au cri d'angoisse involontairement jeté par la jeune fille et accourant à son secours, ne vit qu'un spectacle assez lamentable, mais tout de même un tantinet comique: une jeune personne assise à terre, paraissant s'étonner de ce qui venait de lui arriver là, tandis que sa monture, assagie par le subit allègement de sa charge, tendait le cou vers elle, la

flairant à naseaux grand ouverts, et la fixant de son œil rond d'un air, semblait-il, de curieuse jovialité.

Il y avait apparence que l'animal qualifié par M. de Buffon « la plus belle conquête de l'homme », éprouvait ainsi la satisfaction d'avoir pris sa revanche de son asservissement au sexe masculin, sur une créature de l'autre bord.

Comme elle l'aperçut accourant à son aide, elle se redressa d'un seul bond. Et maintenant, furieuse de s'être montrée à lui en si humiliante posture:

— Ce n'est rien, fit-elle la voix sèche. Pas d'importance! Inutile! reprit-elle plus rageusement encore en le voyant prêt à l'aider au remontoir. Je sais, toute seule!

Toute seule, en effet, par un tour de force assez rare chez une amazone, elle se replaçait en selle. Et solidement assise, la jambe bien encadrée dans la fourche, le pied chaussant à plein étrier, brides de mors et de filet, fermement en mains, elle actionne sa bête, l'enlevant à violente allure, abandonnant Devernes sans un mot, sans un regard, à ses intentions secourables.

— Décidément, se dit notre héros, quand elle est montée sur son noble coursier, les rencontres avec cette aimable personne ne me réussissent guère!

Et sur cette simple réflexion, accentuée d'un haussement d'épaules, il reprit sa marche de retour vers le jardin du curé.

X.

Rentrée en coup de vent au château, un « non » sec répondit à l'offre de service de

sa femme de chambre, elle avait gagné son appartement, la porte nerveusement repousée sur elle.

Se laisser tomber sur un fauteuil; se relever, aller sur une chaise longue avec la vague idée de s'y allonger; s'arrêter en chemin; regarder du côté du lit en songeant à s'enfoncer sous les couvertures et à rester là sans plus donner signe de vie; puis, se figer devant la psyché à contempler l'aspect — moins effrayable que ne l'aurait craint — d'une petite personne sous le coup d'une violente exaspération; tout cela se succéda en quelques secondes, tandis qu'elle lançait à la volée cravache, gants et cette coquette toque qu'elle avait, si amoureusement tout à l'heure, campée sur ses robustes tresses dorées.

Après quoi, les bras ballants, elle resta sur place, sans plus savoir que faire, l'esprit ballotté en une série de heurts où une idée, à peine entrevue, était aussitôt chassée et remplacée par une autre, d'autres, ayant le même sort.

Elle avait sur le cœur quelque chose qui lui pesait à ne plus pouvoir le supporter, mais ce « quelque chose » ne prenait aucune forme précise, ou bien, quand cela lui devenait saisissable, tournait à une certaine obsession, qu'elle tentait vainement d'écarter.

Ainsi, cet accident ridicule? Hé bien quoi, quelle importance avait-il. Elle se fichait bien qu'il en ait été témoin!

Qu'y avait-il là pour l'occuper et quelle sottise d'en prendre souci! La belle affaire! Tout de même c'est agaçant que ce soit

arrivé précisément devant « ce monsieur » avec le genre stupide qu'il se donne de se moquer de tout le monde: Sûrement en ce moment, il doit...

Mais non! Il a vu de quelle jolie façon elle s'était remise en selle, si lestement, toute seule, et comment elle avait enlevé sa bête au galop! Puis ce beau départ, sans un coup d'œil de son côté, comme cela avait dû lui faire comprendre en quel dédain on tenait sa sottise personne!

Et, elle se l'imaginait alors restant coi, la mine ahurie, dans la pose bêtement mortifiée de quelqu'un que vient d'atteindre un camoufflet en plein nez.

L'image lui parut tellement plaisante qu'elle fit, sur son humeur, l'effet produit chez ces pauvres humains par l'arc aux sept couleurs venant tout à coup rayer un ciel orageux, et les relever de la terreur d'un chambardement général.

Sous cette impression si plaisante, l'esprit désormais délivré de toute fâcheuse tension, le visage avait repris sous sa naturelle teinte rosée, son capitivant attrait. Elle ne fut plus que la délicieuse petite personne, contente de soi, heureuse de se trouver là, dans l'agréable demeure où tout était voué au culte de sa jeune divinité.

Et ce fut par deux francs baisers, chantants comme un hymne du plaisir de vivre, qu'elle s'en vint souhaiter le bonjour bonjour matinal sur les joues de sa tante.

Tout, pour celle-ci, allait très bien, ou n'allait pas du tout, dans le meilleur ou le

pire des mondes, selon l'état d'âme que révélait l'allure de sa nièce chérie.

Cette fois, cela devait aller au mieux, les fougueuses effusions dont elle bénéficiait ne lui en laissaient aucun doute. Naturellement, elle voulait avoir des détails sur cette visite à la cure, dont elle retournait si radieuse.

Sur ce sujet, pourtant, sa curiosité ne rencontrait que des réponses d'un laconisme assez singulier.

Sobre, plus que sobre d'éclaircissement, Louise restait sur une réserve qui ne témoignait pas d'un enthousiasme excessif pour le résultat, si satisfaisant pourtant, de sa mission. Et la façon dont, très froidement, elle en vint à parler de la présence de Devernes chez le curé, de ses si généreuses intentions au bénéfice de la caisse de leur œuvre, cette façon parut assez étrange pour que l'imagination de la tante se lancât à la dérive.

Nul doute qu'il n'y ait là, pensait-elle, un petit secret de cœur, facile à découvrir pour une personne quelque peu perspicace.

Or, cette excellente tante se croyait très perspicace et, d'induction en déduction, dans sa foi en sa sagacité, bâtissait tout un charmant roman.

Il n'en fallait pas douter: la mine riante de Louise, au retour de la rencontre de ce charmant M. Devernes; sa façon de couper court subitement aux explications sur cette rencontre, signe assez manifeste de sa crainte publique de laisser percer le sentiment qu'elle en avait rapporté; tout cela n'autorisait-il pas les plus agréables suppositions?